

Question écrite de Marc Cools sur la suppression par Bpost d'un tiers de ses boîtes à lettres

La Poste, qui a déjà supprimé ces 10 dernières années la moitié de ses boîtes aux lettres rouges où nous déposons les courriers que nous envoyons, a décidé d'en encore en supprimer 3.000. Toutes les boîtes aux lettres situées à moins de 500 mètres l'une de l'autre devraient être supprimées. Cela va entraîner d'ici fin mars 2019 à Uccle la disparition d'environ un tiers des boîtes aux lettres. Un avis annonce sur les boîtes concernées leur prochaine suppression mais n'indique pas quand elle sera effective et où se trouvent les boîtes les plus proches. Certaines communes semblent avoir été informées par courrier de cette mesure. Le Collège a-t-il été informé par Bpost des boîtes qui vont être supprimées et de celles qui vont être maintenues ? Et si oui par un courrier qui lui a été adressé à quelle date ? La Poste annonce une information sur son site internet sur les boîtes maintenues et supprimées. Celle-ci ne semble pas encore disponible. En tout état de cause toute la population, notamment certaines personnes âgées, n'a pas accès à internet. Le Collège envisage-t-il dès lors une information et une communication des boîtes maintenues ou supprimées par exemple sur le site de la commune et dans le numéro du mois de mars du Wolvendael ?

Réponse:

Le Collège a reçu en date du 13 novembre 2018 un courrier de bpost précisant que le réseau de boîtes aux lettres rouges allait être adapté à partir du 26 novembre 2018. Une décision prise suite à la diminution importante du volume de lettres dans les boîtes au cours de ces cinq dernières années. Ce courrier comportait la liste des boîtes maintenues et des boîtes qui seront supprimées (cf document en annexe). Sur les 73 boîtes existantes à Uccle, 17 seront supprimées d'ici la fin mars 2019. Les boîtes qui seront supprimées sont les boîtes les moins utilisées. Dans ce courrier, bpost garantit une accessibilité suffisante, à savoir que 90 % des clients auront une boîte aux lettres rouge dans un rayon de 500 mètres. bpost rappelle aussi dans ce courrier les alternatives à la boîte aux lettres : les bureaux de poste et les points poste.

La suppression des boîtes aux lettres concernées se fait de manière progressive: elle a démarré fin novembre 2018 et se terminera vers la fin du mois de mars prochain. Les citoyens sont avertis par un message sur la boîte de sa suppression dix jours avant son enlèvement. Avec également un renvoi vers le site bpost.be et vers un numéro de téléphone pour toute demande d'infos.

bpost n'a pas informé les citoyens via un toute-boîte et ne relaye pas l'info sur son site internet. En revanche, le citoyen peut, via un moteur de recherche, trouver la boîte rouge la plus proche de son domicile ou de toute autre adresse. Il peut également avoir accès à la liste complète des boîtes rouges existantes à Uccle en faisant une recherche sur la base du code postal. Cette liste étant actualisée toutes les semaines.

Une information sur ce point est sur la homepage du site, dans l'onglet actualités de l'application mobile, et prévu sur la page Facebook de la commune ainsi que dans la revue Allo seniors.